



Le 25 septembre 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information
 Complexe Desjardins
 Tour Est, 12^e étage
 C. P. 10000, succ. pl. Desjardins
 Montréal (Québec) H5B1H7
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0446

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 24 septembre 2025 et indiquant :

« En tant que soumissionnaire je suis dans le droit de savoir le prix de l'autre soumissionnaire retenu pour l'appel d'offres AM009298 pour le déneigement du stationnement du bâtiment administratif situé au 284, boul York Sud à Gaspé pour les 3 prochaines années. »

(Transcription intégrale)

Après analyse, nous vous informons qu'à la suite du processus de l'appel de proposition numéro AM009298 *Gaspésie-ÎDL* – Services de déneigement, une commande a été attribuée le 21 août 2025 à l'entreprise SANI-SABLE L.B. INC pour le déneigement du centre administratif de Gaspé (lot 23).

Cependant, nous ne pouvons pas vous communiquer les informations concernant les soumissions reçues et le montant attribué puisque le lot visé par votre demande comporte qu'une seule installation. En effet, il s'agit de renseignements de nature commerciale et financière appartenant à Hydro-Québec et fournis par des tiers dont la divulgation pourrait comporter des enjeux économiques et qui sont traités de manière confidentielle. La divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme ou à ces tiers, de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ces derniers ou d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat. Nous invoquons à ces égards les articles 21, 22, 23, 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Dans ce contexte, nous ne pouvons vous communiquer ces informations.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents,

Sébastien Dutil
 Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.